

Temps partiel, chance ou piège?

» **FEMMES** Attention à préserver vos chances!

En Suisse, le temps partiel a la cote: il occupe 31,7% des travailleurs, ce qui place notre pays au 2e rang européen. Autre constat: il est presque exclusivement féminin (à 81,1%). Plus de la moitié des femmes actives ont une occupation à temps partiel (56,7%), contre un homme sur neuf (10,9%). Les temps partiels féminins concernent majoritairement des postes à moindre responsabilité. Si vous optez pour un temps partiel, faites preuve de vigilance et ne perdez pas de vue les possibilités d'évolution dans votre poste! Pour conserver des responsabilités, évitez d'abaisser votre taux d'activité en dessous de 60 ou 70%. Ou si c'est le cas, faites en sorte que ce soit pour une courte durée, en faisant preuve de flexibilité et en étant prête à augmenter le taux en fonction des opportunités. La

» Chronique du spécialiste



Françoise Piron,
présidente
association Pacte

présence sur le lieu de travail est importante afin de se tenir informée des changements. Enfin, il n'y a pas qu'une forme de temps partiel: le temps partiel annualisé permet de travailler à plein-temps à certains moments et à temps réduit en périodes moins chargées ou pendant les vacances scolaires. Quant au job sharing, il est une solution pour conserver la responsabilité d'un poste à 100% en partageant l'organisation quotidienne à deux.